

Comité des Sages

Compte-rendu de la séance du 13 novembre 2023

Etaient présents :

BOT Roger
BROUCHOUD Nicole
CAVAGNA Jean-Michel
DIARD Bernadette
DESCHAMPS René
GUERY François
LEGUISET Bernadette
LYOËN Jean Pierre
MARTIN Patrick
MORNEY Roger
PREVOSTO Colette
RAUX Jean-Michel
THEZIER Daniel
ROUX Christiane
VANBERVLIET Claude

Etaient excusés :

BOULLE Ghislain
ROMPION Jean-Luc

Ouverture de la séance à 9 heures 30 avec la participation de Maurice Nicolas et de Madame la Maire.

Secrétaire : Nicole Brouchoud que nous remercions

Rappel de l'ordre du jour

- Accueil des candidats pour renforcer notre comité en remplacement des départs
- Evènements depuis la dernière réunion
- Point sur les dossiers en cours
- Questions diverses
- Validation par le Comité des comptes rendus des 11 septembre et 9 octobre
- Détermination de l'ordre du jour pour la prochaine réunion de novembre

I- Accueil des candidats

Pour les nouveaux arrivants, un rappel sur le rôle et le fonctionnement du Comité des Sages, ainsi que ses principales fonctions est effectué. Un exemplaire de la charte et du règlement est remis à chacun.

Chaque candidat se présente :

- René DESCHAMPS
- François GUERY
- Bernadette LEGUISET
- Jean-Pierre LYOËN

Un tour de table est effectué pour une courte présentation de chacun des membres.

Deux sujets intéressent particulièrement Bernadette LEGUISET : l'éducation et la santé. Madame la Maire rappelle que lorsqu'un sujet intéresse particulièrement le Comité des sages, il convient de le mettre à l'ordre du jour bien en amont de la prochaine réunion afin qu'une réponse la plus préparée possible soit apportée (*invitation du service concerné par exemple*).

Jean Michel RAUX rappelle que le Comité n'intervient en rien sur le plan politique, même si des décisions peuvent ne pas lui convenir par rapport aux propositions et souhaits.

Il effectue un rappel des différents projets et groupes de travail en place :

- Champ de Mars
- Biodiversité
- Baux ruraux
- Parcours de santé
- Signalétique des bâtiments
- Tilleul de Thuellin

II- Evènements depuis la dernière réunion

• Conférences Ludogaïa à Vézeronce-Curtin

Jean Michel rappelle que des conférences d'une heure sont proposées au parc Ludogaïa à Vézeronce-Curtin. Les conférences durent une heure, Elles sont très intéressantes et gratuites et abordent des sujets concernant en particulier la biodiversité. Ces conférences ont lieu à l'automne et au printemps. Elles reprendront donc au printemps prochain.

• Microfolie

Jean Michel rappelle également que la Microfolie propose une projection le 15 décembre à 20 h : « le songe d'une nuit d'été », une comédie de William Shakespeare.

La dernière conférence sur la tour Eiffel, présentée sous des angles originaux a rencontré un réel succès auprès des participants. Jean-Michel fait une brève présentation de ce nouvel outil que nous avons la chance d'avoir aux Avenirès Veyrins-Thuellin en collaboration avec la médiathèque mais sans aucune obligation d'inscription.

Madame la Maire rappelle pour les nouveaux venus ce qu'est le dispositif « Microfolie », à savoir un espace culturel numérique mis en place en collaboration avec les musées nationaux et particulièrement La Villette qui chapeaute l'activité. Chacun est invité à faire vivre ce musée numérique en le promouvant et en proposant des sujets à Rafaël et Alix.

III- Dossiers en cours

• Baux ruraux environnementaux

Jean Michel RAUX remercie Madame la Maire pour son invitation à la réunion qu'elle a organisé pour informer les agriculteurs bénéficiaires de baux communaux des nouvelles mesures prise pour l'avenir. Il s'agit essentiellement des mesures concernant le fermage.

Il fait part de sa déception la question des baux environnementaux n'ait pas été abordée. Comment avancer sur ce sujet si on n'en parle pas !!!! On a fait des propositions cet été qui sont, pour l'instant, restées sans suite.

Madame la Maire explique que cette réunion était surtout destinée à revoir les baux par localisation. Cela n'avait pas été revu depuis plus de 50/60 ans. Un important travail de mise à jour et de révision des tarifs est en cours. Les tarifs ne sont pas les mêmes pour des terrains situés dans les marais avec une valeur agronomique intéressante et des terrains plus secs et plus caillouteux avec, eux, une valeur agronomique plus faible.

En tenant compte de tous les critères (emplacement, valeur agronomique, accessibilité, etc...) les tarifs ont été pondérés pour ne pas appliquer les tarifs maximum, afin de favoriser l'agriculture sur notre commune. La valeur est passée de 50 € hectare à 122 € pour les terrains les plus rentables et 93 € pour les terrains qui le sont moins.

Jean Michel RAUX dit que cela n'empêchait pas d'aborder les baux environnementaux. Il n'est à aucun moment question, à ce stade, de contraindre, mais, à minima, une information aurait été souhaitable afin de faire une première sensibilisation des preneurs de baux.

Madame la Maire va en discuter en commission des baux et une rencontre devrait avoir lieu avec Joël BORDEL et Myriam BOITEUX début décembre. Jean Michel RAUX, Patrick MARTIN, Christiane ROUX et Colette PREVOSTO assisteront à la rencontre.

Patrick MARTIN aborde la question de l'association « terre de lien » qui permet aux jeunes agriculteurs qui n'ont pas les moyens de s'installer de trouver aide et financement. D'après Madame la Maire le pourcentage de réussite est très faible car beaucoup de ces nouveaux agriculteurs se rendent compte lorsqu'ils ne sont plus « portés » par terre de lien que c'est un métier plus difficile qu'ils le pensaient et que la rentabilité n'est pas au rendez-vous. Cette pratique n'est pas à étendre. Elle ne peut que rester à la marge.

Ce sont des projets très compliqués à faire aboutir.

- **Aménagement du Champ de mars**

Patrick MARTIN a pris contact avec trois organismes susceptibles de nous aider sur ce projet :

- l'Ecole Nationale d'Architecture de Grenoble : malgré de multiples tentatives, il n'a pas été possible de les joindre. Sans grand regret car les écoles d'architecture ne semblent pas les plus à même de répondre à notre besoin.
- Un message a été laissé au CNJU (association des jeunes urbanistes de France) : leur retour est attendu.
- l'Institut d'Urbanisme et de Géographie de Grenoble : certaines réalisations des étudiants laissent penser que cette structure pouvait répondre à notre recherche.

Trois possibilités sont proposées :

- Faire appel à un stagiaire en formation en alternance. Ces stages sont rémunérés et doivent faire l'objet d'une convention avec la commune. Le projet n'en est pas à ce stade aujourd'hui.
- Faire appel à candidature à un élève pour travailler bénévolement sur le projet. Le comité des Sages n'a pas de légitimité pour effectuer cette action.

- Proposer un projet avec nos attentes au service communication de l'institut qui transmettra aux enseignants les plus concernés pour encadrer un projet de groupe d'élèves, sans doute en master. Cette formule paraît intéressante à condition que nous sachions « vendre » le projet. Pour cela il faut faire un courrier argumenté avec nos attentes. Il est attendu que la démarche du comité des Sages soit cautionnée par la commune, à minima par un envoi sur papier à entête de la commune.

Pour cela, nous devons travailler sur un pré-projet qui sera soumis à des professeurs qui auront pour mission de faire travailler leurs élèves sur ce dossier, à charge pour eux de nous présenter un ou plusieurs projets tenant compte des impératifs qui sont liés à cet espace.

La commune étant d'accord sur le principe, une commission composée de Jean Michel RAUX, Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Bernadette LEGUISET, Patrick MARTIN, ainsi que Maurice NICOLAS, va pouvoir se mettre en place pour travailler ce pré-projet.

Madame la Maire précise qu'il faut dans ce pré-projet tenir compte de toutes les contraintes qu'elles soient historiques ou actuelles et de l'activité qu'il y a aujourd'hui sur cet espace.

- **Parcours de santé**

Rien de nouveau à ce jour. On note que ce projet sera présenté au budget 2024.

- **Signalétique des bâtiments**

Le travail va être repris par le groupe qui s'en occupe. Il est ajouté dans les bâtiments « la Colline aux oiseaux ». En ce qui concerne le centre social peu visible, il est déjà pris en compte. Un grand panneau est prévu.

- **Le tilleul de Thuellin**

Après un début de discussion sur l'aménagement autour de ce tilleul pour permettre aux camions d'accéder plus facilement aux containers, Colette PREVOSTO suggère qu'il serait peut-être plus simple de déplacer les containers. Chose à laquelle personne n'avait pensé jusqu'à ce jour.

Cette solution va être étudiée, en même temps que le déplacement de l'arrêt bus qui, lui, va peut-être poser d'autres problèmes entre la commune et le département. Qui gère quoi ?

IV- Questions diverses

- **Signalétique**

Jean Michel RAUX regrette que plusieurs panneaux soient toujours aussi mal placés. Il dit qu'on ne voit pas de changement.

Madame la Maire indique que tout devrait rentrer dans l'ordre. Les services techniques ont programmé ces modifications très prochainement.

- **Loi APER (loi d'accélération des énergies renouvelables)**

Le Conseil municipal devrait voter début janvier sur les zones « énergies renouvelables ». A ce jour, de nombreux éléments restent à préciser. Des cartes de ces zones doivent être envoyées par la communauté de commune avant le 15 novembre pour une concertation du public à valider avant la fin de l'année. Tout cela semble précipité et dans l'état actuel d'avancement du dossier tout à fait irréalisable. Affaire à suivre.

- **Camping**

La délégation de services public (DSP) est en ligne. La commune a déjà des candidats qui se positionnent sur ce projet. Ils ont un mois pour répondre. La commission d'appel d'offres aura lieu le 9 janvier 2024. Le camping devrait ouvrir au mois de juin.

- **Taxe foncière**

Rappel : l'augmentation ne concerne que les bases (valorisation de la valeur locative des biens) ce qui revient à dire qu'il n'y a pas eu d'augmentation par la commune.

- **Maison de santé**

Le dossier avance bien pour ce qui est de l'installation d'une antenne médicale animée par des médecins de Montalieu dans les anciens locaux de la médiathèque de Veyrins. La Commune a obtenu une subvention de 100 000 € du Département. Les travaux commencent en février pour une ouverture prévue en juin/juillet 2024. Une infirmière en pratiques avancée et une secrétaire seront présentes en permanence sur le site. Cela ne modifie en rien le projet de maison de santé prévue sur la friche Gontard, dont l'ouverture pourrait se faire au plus tôt en 2025. Le plus important à l'heure actuelle est d'avoir des médecins pour soigner la population. Par contre, la commune ne souhaite pas s'engager à n'importe quel prix. Il faut rester dans la limite du raisonnable.

- **Loi anti gaspi**

Concernant le compostage obligatoire pour les particuliers, la commune n'a pour l'instant aucune information sur le sujet.

- **Sécurité de la circulation**

Jean Michel RAUX fait remarquer certains points noirs concernant la circulation sur la commune, notamment à l'angle de la route de Chartreuse et la route du Chaffard, Il y a au moins un accident par an qui se produit pour manque de visibilité et vitesse excessive. Il dit que des aménagements pour limiter la vitesse dans ce secteur doivent être mis en place (chicanes, ralentisseurs...).

V- Validation des comptes rendus

Ce point est reporté au 11 décembre.

La prochaine réunion est prévue le lundi 11 décembre 2023 à 9h30 en salle du Conseil municipal.

Ordre du jour :

- Validation par le Comité des comptes rendus du 9 octobre, du 13 novembre et du CR officiel de septembre
- Evènements depuis la dernière réunion
- Point sur les dossiers en cours
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la prochaine réunion de janvier

Plan d'action

Sujet	Action proposées	Acteurs	Echéance
Baux communaux	Rencontre avec Madame la Maire et Joël BORDEL	Joël BORDEL Myriam BOITEUX Jean Michel RAUX Patrick MARTIN Christiane ROUX Colette PREVOSTO	Début décembre Date à proposer par Madame la Maire
Projet ATLAS	Participation de la commission biodiversité au groupe de travail sur le projet. (Pas de nouvelle à ce jour)	Madame la Maire pour Intégration au groupe CCBD	Attente début projet par la CCBD
Tilleul Thuellin	Il ne semble pas pertinent de supprimer cet arbre mais plutôt de repenser l'aménagement A étudier le déplacement des containers et de l'abri bus	Jean Michel RAUX Christiane ROUX Bernadette Jean Michel cavagna Daniel THEZIER Colette PREVOSTO	Proposition à faire après une rencontre sur place ayant eu lieu
Signalétique des bâtiments	Visite des lieux effectuée. A voir maintenant les aspects graphisme puis contact avec le directeur des services techniques Ajouter la Colline aux oiseaux	Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Jean Michel RAUX	Rencontre prévue le 27 novembre 9h en Mairie
Parcours santé	Recherche de subventions et demande de devis Avancer vers un avant-projet Mise au budget 2024	Jean Luc ROMPION Roger MORNEY Nicole BROUCHOUD Madame la Maire et ses services	Valider le financement
Champ de Mars	Avancer sur la recherche d'étudiants pour une proposition de projet d'aménagement Etablir un avant-projet	Jean Michel CAVAGNA Bernadette DIARD Bernadette LEGUISET Jean Michel RAUX Daniel THEZIER Patrick MARTIN Colette PREVOSTO	Réunion de travail à programmer
Espace vie citoyenne	Proposer un article pour le prochain bulletin A priori pas d'article sur le prochain numéro (délai trop court)	Groupe biodiversité	